

L'ECHO BERNACAIS



2^{ème} tranche de travaux d'enfouissement des réseaux



JUILLET 2025

SECRETARIAT OUVERT LE :
MARDI ET VENDREDI : 14H00 – 18H00
MERCREDI : 8H30 – 12H00
Mail : bernac-debat.cne@orange.fr
Site internet : bernac-debat.fr
Tél : 05 62 45 92 32

Le mot du Maire

Chères Bernacaises et Chers Bernacais,

Le 18 mai dernier notre collègue et ami Thierry Gimeno nous quittait, enlevé à l'affection des siens et plongeant ceux qui l'ont connu et apprécié dans une grande tristesse.

Thierry siégeait au Conseil municipal de Bernac-Debat depuis 2008, et assurait la vice-présidence du SIVOS des A3B depuis 2014 auprès duquel il s'investissait sans compter.

Ses compétences et ses qualités de gestionnaire, sa disponibilité, son sourire, son humeur, toujours égale, avaient fait de lui un pilier de nos institutions locales. Toujours prêt à rendre service, il s'investissait dans toutes les missions qui lui étaient confiées ; il nous laisse le souvenir d'un élu efficace, soucieux de l'intérêt général et dévoué à la cause commune.

Malgré le grand vide laissé dans notre équipe municipale, l'ensemble du Conseil Municipal lui adresse toute sa reconnaissance.

Comme chaque année, à cette période, vous trouverez dans ces pages la présentation du budget pour 2025.

L'arrivée de la période estivale sera marquée par le retour de la fête du village qui aura lieu cette année du 11 au 14 juillet prochains. Vous avez été destinataires du programme élaboré par le comité d'organisation.

Les conscrits et tous ceux qui œuvrent à la réussite de cet événement, vous attendent nombreux et espèrent que vous répondrez présents à ce moment de convivialité et de partage.

Enfin vous trouverez en fin de cette édition, un dossier spécial consacré aux réalisations 2020-2025 de la municipalité.

Bonne lecture et bel été à tous.

Le Maire,

Anne GINESTET-SOULIE

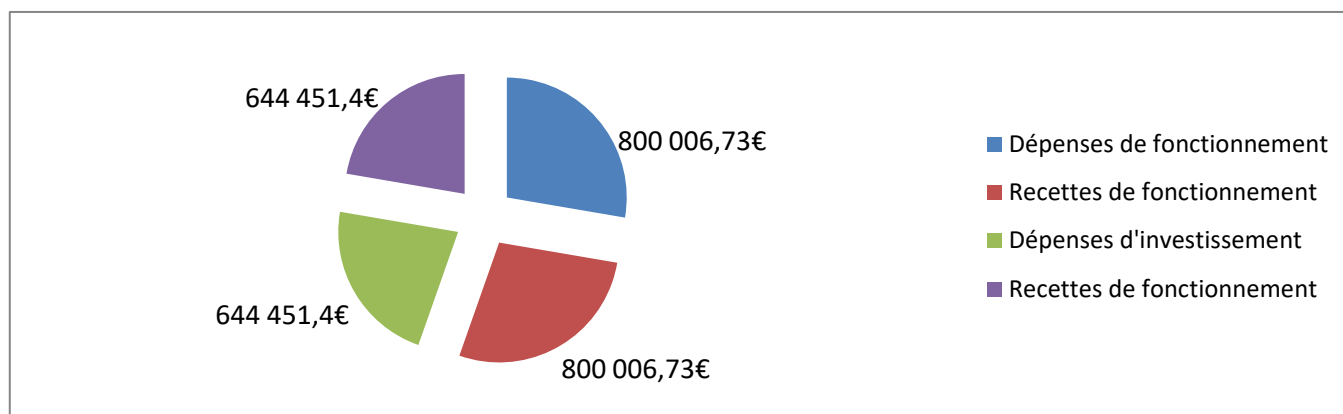
VIE MUNICIPALE

Finances/budget

1- Vote du Budget 2025

Le budget communal adopté par le Conseil municipal le 10 avril 2025 laisse apparaître une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement destinée à dégager des capacités d'investissement permettant la réalisation de nos projets et programme de travaux ; le tout en assurant la maîtrise de notre fiscalité.

Vue d'ensemble du budget 2025



Fonctionnement

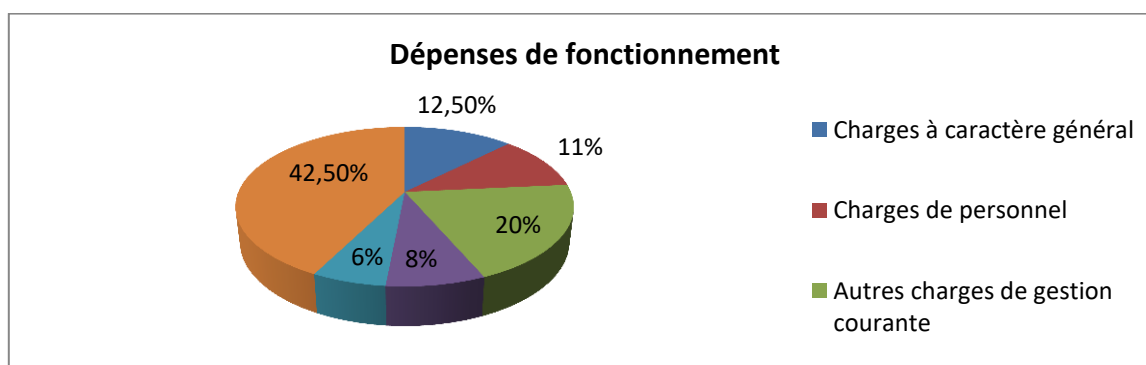
Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

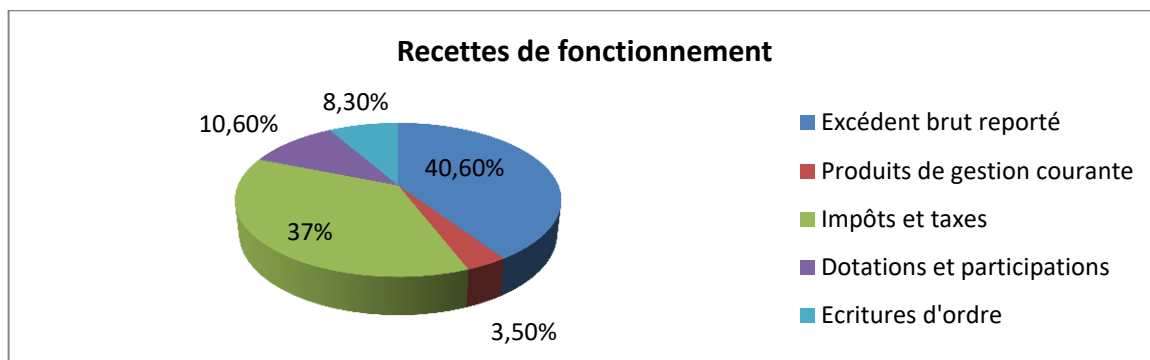
Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel municipal, les indemnités des élus, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les principaux postes en augmentation par rapport au budget 2024 sont :

- La participation de la commune au SIVOS ,
- Les dépenses de personnel et autres charges de gestion courante,
- Les subventions aux associations et organismes divers.

Dépenses et recettes de la section



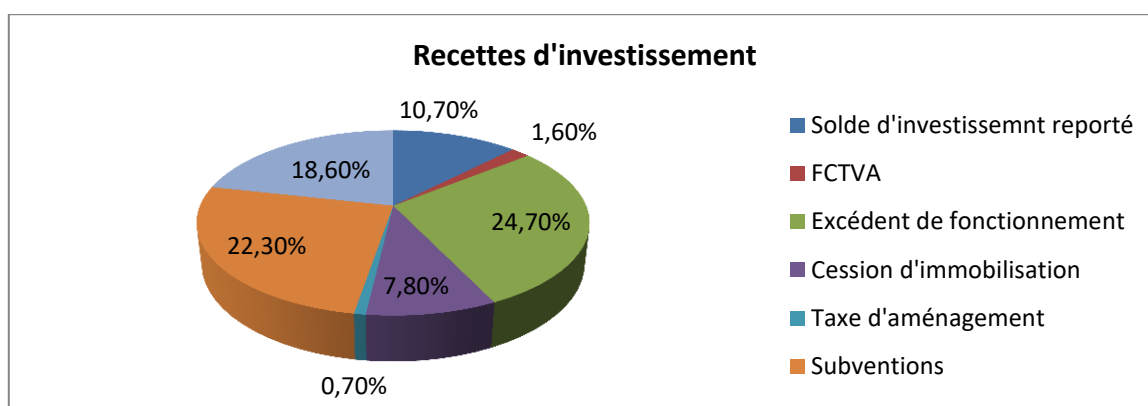
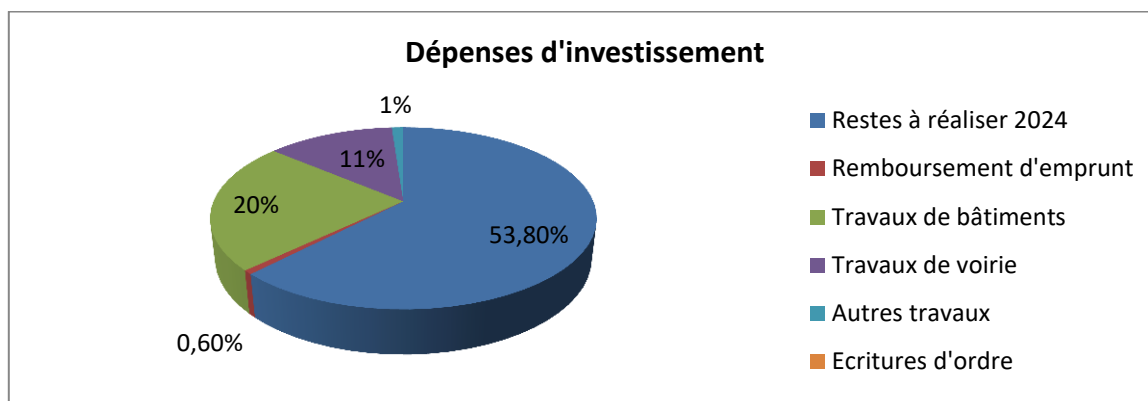


Investissement.

Le budget d'investissement prépare l'avenir et est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme. Il concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

En 2025, il s'agira de poursuivre les investissements prévus sur le budget 2024 qui n'ont pu être réalisés et d'initier de nouveaux projets qui vous sont détaillés ci-dessous.

Dépenses et recettes de la section :



Les principaux projets de l'année 2025 sont les suivants (y compris travaux 2024 restant à réaliser) :

- Réalisation de travaux de régulation de l'eau entre Bernac-Dessus et Bernac-Debat,
- Réhabilitation du bâtiment place de la Mairie,
- Aménagement d'un cheminement piéton le long du CD8,
- Travaux de bâtiment divers (école, salle des fêtes...),
- Acquisition de mobilier pour la mairie et les salles communales,
- Renforcement de réseaux,
- Sécurisation de l'installation campanaire de l'église et mise en conformité du paratonnerre.

2 – Fiscalité : maintien de taux

Le taux de référence pour 2025 de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) reste le même qu'en 2024, soit 32,73% (24,69% taux départemental+8,04% taux communal), ainsi que le taux de référence de la base foncière sur les propriétés non bâties soit 48,98%.

Il convient de rappeler que le produit fiscal résulte d'une part d'une décision de la commune qui fait le choix, comme pour les années précédentes, de ne pas augmenter ces taux, et d'autre part des décisions d'autres collectivités (département, EPCI...)

Toutefois, compte tenu de l'évolution 2024 de l'indice des prix à la consommation, l'Etat a décidé que le coefficient forfaitaire de revalorisation qui sera appliqué en 2025 aux valeurs locatives sera de 1,0168 soit +1,68 %. Pour mémoire, cette revalorisation a été de «3,9 % en 2024.

TAXES	TAUX 2024	TAUX 2025
Taxe foncière propriétés bâties	32,73%	32,73%
Taxe foncière propriétés non bâties	48,98%	48,98%
Taxe habitation-résidence secondaire	10,42%	10,42%

AMENAGEMENT - CADRE DE VIE

Environnement

Stop aux déjections canines



Nous déplorons encore la présence nombreuse de déjections canines sur les espaces publics. Il est rappelé que ce type de déchets est interdit sur les espaces publics.

Nous invitons donc les propriétaires de chiens, sous la responsabilité de qui sont placés leurs animaux, de faire le nécessaire en ramassant ces déchets pour ne pas imposer aux autres, et notamment à ceux qui entretiennent ces espaces, ce désagrément. Nous vous remercions par avance.

Bientôt une borne de recharge pour voiture électrique à votre disposition !

En partenariat avec le SDE 65, une borne de recharge pour véhicules électriques sera bientôt à votre disposition sur le parking derrière la Mairie.



Sécurité : numéros d'urgence

Vous avez contacté les services d'urgence : ils vous rappellent désormais avec un numéro unique : 0 800 112 112 .

Ce numéro ne remplace pas les numéros d'urgence habituel

Joignable gratuitement 24H/24H :

15 : SAMU

17 : Police ou gendarmerie

18 : Pompier

112 : n° d'urgence européen

197 : alerte attentat – alerte enlèvement



COMMUNICATION

Nouveaux habitants.

Vous venez d'élire domicile Bernac-Debat ?

Nous vous souhaitons la bienvenue.

N'hésitez pas à venir vous présenter en Mairie lors des heures d'ouverture au public.



AUTOUR DE L'ECOLE

Cette deuxième partie d'année scolaire se termine bien. La fête des écoles, a eu lieu le vendredi 27 juin, suivie d'un repas organisé par l'association des parents d'élèves.

Les prévisions d'effectif restent stables pour la prochaine rentrée scolaire : 91 enfants seront répartis sur 4 classes.

A la rentrée scolaire 2025-2026 quelques nouveautés vont être mises en place :

- Afin de simplifier vos démarches, un portail famille vous sera proposé pour inscrire vos enfants au service de restauration scolaire ;
- Changement de prestataire de restauration scolaire : la cuisine centrale de Juillan assurera désormais la confection des repas servis aux enfants.

Centre de loisirs

Le centre de loisirs sera ouvert du lundi 7 Juillet au vendredi 1^{er} août 2025 de 7h30 à 18h30.

La programmation des activités, les tarifs ainsi que le dossier d'inscription sont visibles sur le site de la Fédération Léo Lagrange des Hautes-Pyrénées www.leolagrange-65.com (onglet centre Bernac-Debat) ainsi que sur le site internet de la commune.

Pour inscrire vos enfants, veuillez retourner le dossier d'inscription à l'adresse mail : alaealsh.bernacdebat@gmail.com ou directement à l'école de Bernac-Debat.

Renseignements au 09.60.16.72.22 ou par mail alaealsh.bernacdebat@gmail.com

Transports scolaires : abonnement et renouvellement sur www.agglo.tlp.fr/transports scolaires.



RENTREÉ SCOLAIRE 2025-2026
OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
DU 10 JUIN AU 1^{ER} AOÛT 2025

ANIMATIONS ; Fête du village du 11 au 14 Juillet 2025

La commission des fêtes de Bernac Animations a, cette année encore concocté un riche programme pour ce long week-end de fête !

Programme :

Vendredi 11 Juillet :

19h00 : Repas du village (Salle des fêtes sur inscription uniquement) animé par Gilles Animation

Samedi 12 Juillet :

14h00 : Concours de pétanque

15h00 : Départ de sérénade

22h30 : Bal animé par le podium La Bomba

Dimanche 13 Juillet :

11h45 : Dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi d'un apéritif offert par la municipalité

12h30 : Départ de sérénade

18h00 : Apéro du village : animation par La Faf

22h30 : Feu d'artifice

22h45 : concert la Naiade

Lundi 14 Juillet

14h : Concours de pétanque



L'ensemble de la Commission des fêtes compte sur votre présence pour passer ensemble un bon moment de convivialité et de partage !

Repas des aînés du 1er février 2025



Un beau souvenir offert par M.Lapeyre.

Commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945



VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Vous souhaitez réagir à l'un de ces articles, n'hésitez pas à nous communiquer vos remarques et suggestions à l'adresse électronique de la mairie, via le formulaire de contact du site internet ou par courrier déposé à la boîte aux lettres de la mairie.